



Résolution du Conseil National Fédéral de la FEETS-FO

des 16 et 17 mai 2022

Le Conseil National Fédéral (CNF) de la FEETS-FO réuni à Paris les 16 et 17 mai 2022 s'inscrit pleinement dans les résolutions du 12ème Congrès de la FEETS-FO de septembre 2020.

Salaire et urgence sociale

Le CNF constate l'augmentation continue du coût de la vie, en particulier sur les produits de première nécessité, subie depuis plusieurs mois par les travailleurs, du privé comme du public. Le CNF exige une véritable augmentation du SMIC et de l'ensemble des salaires, une revalorisation et un rattrapage du point d'indice de la fonction publique ainsi qu'une augmentation des retraites, des pensions et des allocations.

Le CNF dénonce le principe de versement de primes au coup par coup, pour solde de tout compte.

Le CNF dénonce les dividendes records versés ces derniers mois aux actionnaires et constate dans le même temps l'aggravation des inégalités sociales. Le CNF dénonce le nombre de grilles dont les premiers échelons sont désormais inférieurs au SMIC et revendique l'indexation des grilles conventionnelles sur les revalorisations du SMIC, à minima. Le CNF revendique l'amélioration significative de la grille de la fonction publique par sa refonte pour permettre de réels déroulements de carrière.

Le CNF dénonce le recours depuis des années aux exonérations de cotisations sociales -le salaire différencié- en guise de politique de compétitivité. Le CNF revendique la suppression de ces exonérations qui n'ont fait que déséquilibrer les régimes de protection sociale des travailleurs. Il revendique de véritables stratégies industrielles soutenues par une fonction publique forte et la mise en place d'une fiscalité conséquente sur les revenus financiers.

Le CNF dénonce la casse du service public engagée durant les dernières mandatures sur ses champs de compétences (Equipement, Environnement, Transports) alors que les crises et les enjeux d'hier, d'aujourd'hui et de demain révèlent et justifient la nécessité de renforcer la capacité de l'État à agir sur l'ensemble du territoire.

Le CNF soutient ses syndicats engagés dans la résistance contre les effets de la loi 3DS et la privatisation des services publics.

La hausse des prix des carburants et des matières premières atteint un niveau record. Le CNF dénonce le jeu spéculatif mené sur les cours du pétrole, consécutif à la guerre en Ukraine. Ce pôle de dépense est colossal pour de nombreux salariés et entame considérablement leur reste à vivre. Ainsi, le CNF appelle à la mise en œuvre de dispositifs de compensation, de la semaine de 4 jours et à une négociation au niveau interprofessionnel et au niveau des branches professionnelles sur les salaires.

Lutter pour que tout travailleur puisse profiter de la retraite

Le CNF constate la dégradation continue du pouvoir d'achat des retraités.

Le CNF dénonce la manipulation du gouvernement qui, après avoir revalorisé les pensions début 2022, augmente la fiscalité applicable, entraînant une baisse inacceptable des pensions. Le CNF exige que les retraités lésés obtiennent réparation et que les pensions soient indexées sur les salaires mais aussi sur l'inflation.

Le CNF rappelle la revendication de la résolution générale du 12^e congrès de la fédération pour un retour à la retraite à 60 ans à taux plein, avec 37,5 années de cotisations.

En conséquence, le CNF s'oppose à toute contre-réforme des retraites qui aurait pour objectif :

- Un allongement des durées de cotisation et/ou un recul de l'âge de départ;
- la mise en place d'une retraite par capitalisation qui n'aura pour but que de nourrir les ogres boursiers que sont les fonds de pension;
- l'individualisation des droits à retraite.

Le CNF revendique le maintien et l'amélioration de tous les régimes spécifiques (personnels navigant dans l'aérien, régime des marins, fonction publique, etc.).

Le CNF donne mandat à la Fédération pour mener toute action nécessaire contre toute volonté de réformer nos systèmes de retraites qui n'irait pas en ce sens.

Stopper le développement d'un sous-salariat

Le CNF condamne la précarisation des salariés du public comme du privé et le développement du modèle low-cost qui ne servent qu'à détruire des emplois et à appauvrir les travailleuses et travailleurs. Le CNF rappelle son opposition au dumping social, au chantage à l'emploi instrumentalisé via les Accords de Performance Collective, aux pressions que subissent les salariés dans les entreprises, aux conditions de travail dégradées. La loi du marché et la mise en concurrence ne sont là que pour servir le capital au détriment des salariés.

Le CNF revendique le CDI à temps plein dans le privé et l'emploi statutaire dans la fonction publique comme norme d'emploi.

Le CNF fustige la dernière contre-réforme de l'assurance chômage. L'indemnisation des salariés se retrouve aujourd'hui de plus en plus contrainte et limitée entraînant des centaines de milliers d'allocataires vers une paupérisation massive et contrignant des travailleurs privés d'emploi à accepter des conditions de travail et de rémunération de plus en plus dégradées. Le CNF revendique l'abrogation de la contre-réforme de l'assurance chômage et la mise en place d'une indemnisation au premier jour cotisé.

Le CNF soutient les actions de grève et de résistance organisées dans tous ses secteurs. Les mobilisations et la détermination des militantes et militants ne sont jamais vaines. Le CNF appelle tous les

travailleurs à continuer la lutte face à un actionnariat prédateur qui n'a pour seul objectif que le profit.

Le CNF rappelle la vocation du syndicat de rassembler et d'organiser tout travailleur, quel que soit son statut, dès lors qu'il subit un rapport de subordination propre à son exploitation.

Le CNF apporte son soutien à tous les militants subissant une répression pour fait syndical.

Retrouver notre protection collective

Le CNF rappelle son attachement à une Sécurité Sociale solidaire, notamment concernant l'assurance maladie obligatoire et complémentaire. Le CNF s'oppose à tout projet qui ferait disparaître le régime général obligatoire et les mutuelles complémentaires en créant une « grande sécu » dont nous savons d'ores-et-déjà que l'objectif n'est autre que la recherche d'économies et l'accaparement des ressources mutualistes pour financer la branche autonomie.

Le CNF réaffirme son opposition à l'étatisation de la sécurité sociale et revendique le retour au paritarisme d'origine. Le CNF s'oppose à toute privatisation du système de santé.

Le CNF réaffirme son exigence de reconnaissance de la COVID19 en maladie professionnelle pour toutes et tous.

Social, climat, un même combat

Le CNF rappelle qu'il n'y a pas lieu de choisir entre environnement et emploi. Le CNF dénonce les réponses simplistes qui consistent à stigmatiser certains modes de transport au mépris des conséquences sociales. Le CNF dénonce la casse sociale et la libéralisation qui ont amené par exemple le développement des pavillons de complaisance et le modèle low-cost.

Le CNF rappelle que l'urgence climatique est réelle partout dans le monde et affirme que la revendication syndicale permettra de répondre à ces enjeux.

Indépendance syndicale de combat

Le CNF rappelle que l'indépendance de l'organisation ne signifie pas neutralité. Le CNF réaffirme ici son attachement indéfectible aux principes républicains, laïques et universalistes et rappelle son

opposition pleine et entière à toute politique xénophobe, raciste.

Le CNF combat toute forme de discrimination, quelle qu'elle soit.

Le CNF rappelle que l'indépendance syndicale se construit sur l'indépendance financière de l'organisation et la pleine connaissance, par ses syndicats et ses adhérents, de sa gestion budgétaire.

Le CNF réaffirme son opposition à toute loi liberticide, sous quelque motif que ce soit, et revendique la modification de l'arsenal légal mis en place depuis 2017 qui sous couvert de lutter contre le terrorisme, a servi à réprimer des manifestations sociales.

Contre la guerre

Le CNF condamne la guerre qui sévit actuellement en Ukraine. Des millions de personnes ont fui le pays, des civils et des enfants meurent sous les bombes. Le CNF condamne cette offensive impérialiste comme toutes les autres et rappelle que l'accueil des tous les réfugiés, d'où qu'ils viennent, est un devoir de solidarité. Le CNF réaffirme son soutien au peuple Ukrainien qui se bat face à cette agression et ceux parmi les peuples russes et biélorusses qui s'opposent à la guerre.

Adoptée à l'unanimité

Elections professionnelles

La fonction publique et les entreprises du secteur privé entrent dans un nouveau cycle électoral. Le CNF rappelle son opposition totale à la loi de représentativité de 2008 qui enferme les syndicats dans une logique électoraliste, au détriment des vrais combats revendicatifs.

Le CNF appelle chacun à tout mettre en oeuvre pour que les élections donnent encore plus de poids aux revendications FO, sans jamais oublier que le rapport de force se construit avec des adhérents, des militants et non les seuls résultats électoraux.